

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022



Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 14 juin 2023, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Le présent rapport sera distribué dans tous les foyers par média poste et il sera sur le site Internet de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers incluant la forêt totalisent 1 860 128 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux incluant la forêt s'élèvent à 1 526 116 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers présentent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 80 414 \$.

Compte tenu du déficit de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2021 de 23 048\$, le surplus de fonctionnements non affecté au 31 décembre 2022 est de 57 366\$ et un excédent de fonctionnements affecté de 1 500\$.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme atteignait 1 635 264 \$ excluant la quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes (MRC) se chiffrant à 40 850 \$ pour la plateforme de compostage.

## **RÉSUMÉ DU RAPPORT FINANCIER 2023**

Revenus de fonctionnement	1 120 450 \$
Charges (dépenses)	1 021 067 \$
Activité d'investissement	252 098 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice financier	80 414 \$

Selon les états financiers déposés et vérifiés, le rapport financier 2022 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière grâce au suivi serré du budget et de l'efficacité des différentes décisions menant à une saine gestion des actifs municipaux.

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les états financiers de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire ont été vérifiés par la firme Daniel Tétreault CPA inc. Le rapport du vérificateur ne contient aucune réserve et indique que les états financiers non consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire au 31 décembre 2022.

## **LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

La loi prévoit que le rapport des faits saillants doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité.

Par souci de transparence, voici la rémunération annuelle des membres du conseil pour l'année 2022.

### **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2021**

	Maire	Conseillers
Rémunération annuelle de base	9 442 \$	1 779 \$
Allocation de dépenses	4 721 \$	889 \$

## **DIFFÉRENTS PROJETS RÉALISÉS EN 2022**

La Municipalité a travaillé à divers projets en 2022, notamment à l'aide d'une subvention provenant du Programme d'aide à la valorisation du territoire public de plus de 52 000\$, et d'un montant de plus de 80 000\$ provenant du fond forêt le chemin Lacasse a pu être rechargé. En plus d'être utilisé pour les travaux forestiers, le chemin Lacasse offrira un accès au projet canot/kayak en développement au cours de l'été 2023.

La rue Principale ainsi que le chemin Hamel Ouest ont également été rechargés en entier. C'est plus de 250 000\$ qui ont été investis, les sommes provenant du fond forêt et de diverses subventions.

Les travaux d'amélioration ainsi que d'installation d'un système audiovisuel actuel de la Salle municipale ont également été parachevés.

En conclusion, la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire bénéficie d'une bonne situation financière due à un suivi serré des dépenses face aux revenus. Alors, pour l'année en cours, le principal défi sera d'assurer la continuité des services à sa population à travers une augmentation des coûts reliés à l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre actuelle.

J'en profite, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, pour souligner le travail et les efforts de la direction et des employés municipaux ainsi que l'apport des bénévoles qui contribue au bien-être de leur collectivité tout au long de l'année.

Cordialement,

Christian Legault  
Maire de St-Dominique-du-Rosaire